

Dichlofenthion Formulation

Version 5.0 Date de révision: 04.04.2023 Numéro de la FDS: 1560323-00014 Date de dernière parution: 01.10.2022
Date de la première version publiée: 14.04.2017

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : Dichlofenthion Formulation

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : produit vétérinaire

Restrictions d'emploi recommandées : Non applicable

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : MSD
Industrie Nord 1
6105 Schachen - Switzerland

Téléphone : +41 41 499 97 97

Adresse e-mail de la personne responsable de FDS : EHSDATASTEWARD@msd.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

+1-908-423-6000

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

| | |
|--|--|
| Liquides inflammables, Catégorie 3 | H226: Liquide et vapeurs inflammables. |
| Toxicité aiguë, Catégorie 4 | H302: Nocif en cas d'ingestion. |
| Corrosion cutanée, Sous-catégorie 1B | H314: Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. |
| Lésions oculaires graves, Catégorie 1 | H318: Provoque de graves lésions des yeux. |
| Sensibilisation cutanée, Catégorie 1 | H317: Peut provoquer une allergie cutanée. |
| Mutagénicité sur les cellules germinales, Catégorie 2 | H341: Susceptible d'induire des anomalies génétiques. |
| Cancérogénicité, Catégorie 1A | H350: Peut provoquer le cancer en cas d'ingestion. |
| Toxicité pour la reproduction, Catégorie 2 | H361d: Susceptible de nuire au fœtus. |
| Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique, Catégorie 1 | H370: Risque avéré d'effets graves pour les organes. |
| Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique, Catégorie 3 | H335: Peut irriter les voies respiratoires. |
| Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée, Catégorie 2 | H373: Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une |

Dichlofenthion Formulation

Version 5.0 Date de révision: 04.04.2023 Numéro de la FDS: 1560323-00014 Date de dernière parution: 01.10.2022
Date de la première version publiée: 14.04.2017

Danger par aspiration, Catégorie 1 exposition prolongée.
H304: Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
Danger à court terme (aigu) pour le milieu aquatique, Catégorie 1 H400: Très toxique pour les organismes aquatiques.
Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique, Catégorie 1 H410: Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : H226 Liquide et vapeurs inflammables.
H302 Nocif en cas d'ingestion.
H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H335 Peut irriter les voies respiratoires.
H341 Susceptible d'induire des anomalies génétiques.
H350 Peut provoquer le cancer en cas d'ingestion.
H361d Susceptible de nuire au fœtus.
H370 Risque avéré d'effets graves pour les organes.
H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Informations Additionnelles sur les Dangers : EUH071 Corrosif pour les voies respiratoires.

Conseils de prudence :

Prévention:

P201 Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.
P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

Intervention:

P305 + P351 + P338 + P310 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin.
P308 + P311 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin.
P391 Recueillir le produit répandu.

Dichlofenthion Formulation

Version 5.0 Date de révision: 04.04.2023 Numéro de la FDS: 1560323-00014 Date de dernière parution: 01.10.2022
Date de la première version publiée: 14.04.2017

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

Goudron de bois
Colophane
Goudron de houille (charbon)
Ethylbenzène
Dichlofenthion (ISO)
Hydroxyde de sodium
Phénol

Étiquetage supplémentaire

Réservé aux utilisateurs professionnels.

2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

Informations écologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Informations toxicologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Composants

| Nom Chimique | No.-CAS No.-CE No.-Index Numéro d'enregistrement | Classification | Concentration (% w/w) |
|------------------------------|---|---|--------------------------|
| Goudron de bois | 91722-33-7 294-436-0 | Skin Irrit. 2; H315 Eye Irrit. 2; H319 Skin Sens. 1B; H317 Aquatic Chronic 3; H412 | >= 10 - < 20 |
| Colophane | 8050-09-7 232-475-7 650-015-00-7 | Skin Sens. 1; H317 | >= 10 - < 20 |
| Goudron de houille (charbon) | 8007-45-2 | Acute Tox. 4; H302 | >= 10 - < 20 |

Dichlofenthion Formulation

Version 5.0 Date de révision: 04.04.2023 Numéro de la FDS: 1560323-00014 Date de dernière parution: 01.10.2022
Date de la première version publiée: 14.04.2017

| | | | |
|--------------|--|---|---------------|
| | 232-361-7 648-081-00-7 | Eye Dam. 1; H318 Skin Sens. 1; H317 Muta. 2; H341 Carc. 1A; H350 STOT SE 1; H370 (Système nerveux) STOT SE 3; H335 STOT RE 2; H373 (Voies res- piratoires) Aquatic Chronic 2; H411 | |
| | | Estimation de la toxicité aiguë | |
| | | Toxicité aiguë par voie orale: 1.700 mg/kg | |
| Ethylbenzène | 100-41-4 202-849-4 601-023-00-4 | Flam. Liq. 2; H225 Acute Tox. 4; H332 STOT RE 2; H373 (Système acous- tique) Asp. Tox. 1; H304 Aquatic Chronic 3; H412 | >= 2,5 - < 10 |
| | | Estimation de la toxicité aiguë | |
| | | Toxicité aiguë par inhalation (vapeur): 17,8 mg/l | |
| Xylène | 1330-20-7 215-535-7 601-022-00-9 | Flam. Liq. 3; H226 Acute Tox. 4; H332 Acute Tox. 4; H312 Skin Irrit. 2; H315 Eye Irrit. 2; H319 STOT SE 3; H335 STOT RE 2; H373 (Système acous- tique) Asp. Tox. 1; H304 Aquatic Chronic 3; H412 | >= 2,5 - < 10 |
| | | Estimation de la toxicité aiguë | |
| | | Toxicité aiguë par inhalation (vapeur): 11 mg/l | |

Dichlofenthion Formulation

Version 5.0 Date de révision: 04.04.2023 Numéro de la FDS: 1560323-00014 Date de dernière parution: 01.10.2022
Date de la première version publiée: 14.04.2017

| | | | |
|----------------------|--|--|--------------|
| | | Toxicité aiguë par voie cutanée: 1.100 mg/kg | |
| Dichlofenthion (ISO) | 97-17-6 202-564-5 015-068-00-7 | Acute Tox. 3; H301 Acute Tox. 4; H332 Acute Tox. 3; H311 Repr. 2; H361d STOT RE 1; H372 (Système nerveux) Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 1; H410 Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique): 100 Facteur M (Toxicité chronique pour le milieu aquatique): 100 | >= 3 - < 10 |
| Hydroxyde de sodium | 1310-73-2 215-185-5 011-002-00-6 | Met. Corr. 1; H290 Skin Corr. 1A; H314 Eye Dam. 1; H318 EUH014, EUH071 Limite de concentration spécifique Skin Corr. 1A; H314 >= 5 % Skin Corr. 1B; H314 2 - < 5 % Skin Irrit. 2; H315 0,5 - < 2 % Eye Irrit. 2; H319 0,5 - < 2 % EUH071 >= 2 % | >= 2 - < 3 |
| Phénol | 108-95-2 203-632-7 604-001-00-2 | Acute Tox. 3; H301 Acute Tox. 3; H331 Acute Tox. 3; H311 Skin Corr. 1B; H314 Eye Dam. 1; H318 Muta. 2; H341 STOT RE 2; H373 (Système nerveux central, Reins, | >= 1 - < 2,5 |

Dichlofenthion Formulation

Version 5.0 Date de révision: 04.04.2023 Numéro de la FDS: 1560323-00014 Date de dernière parution: 01.10.2022
Date de la première version publiée: 14.04.2017

| | | | |
|----------|---------------------------------------|--|--------------|
| | | <p>Foie, Peau) Aquatic Chronic 2; H411 EUH071</p> <hr/> <p>Limite de concentration spécifique Skin Corr. 1B; H314 >= 3 % Skin Irrit. 2; H315 1 - < 3 % Eye Irrit. 2; H319 1 - < 3 % EUH071 >= 3 %</p> <hr/> <p>Estimation de la toxicité aiguë</p> <p>Toxicité aiguë par voie orale: 140 - 290 mg/kg Toxicité aiguë par inhalation (poussières/brouillard): > 0,9 mg/l Toxicité aiguë par voie cutanée: 300 mg/kg</p> | |
| m-Crésol | 108-39-4 203-577-9 604-004-00-9 | <p>Acute Tox. 3; H301 Acute Tox. 3; H311 Skin Corr. 1B; H314 Eye Dam. 1; H318 Aquatic Chronic 3; H412 EUH071</p> <hr/> <p>Estimation de la toxicité aiguë</p> <p>Toxicité aiguë par voie orale: 121 mg/kg Toxicité aiguë par voie cutanée: 301 mg/kg</p> | >= 1 - < 2,5 |
| p-Crésol | 106-44-5 203-398-6 | <p>Acute Tox. 3; H301 Acute Tox. 3; H311</p> | >= 1 - < 2,5 |

Dichlofenthion Formulation

Version 5.0 Date de révision: 04.04.2023 Numéro de la FDS: 1560323-00014 Date de dernière parution: 01.10.2022
Date de la première version publiée: 14.04.2017

| | | |
|--|--------------|--|
| | 604-004-00-9 | Skin Corr. 1B; H314 Eye Dam. 1; H318 Aquatic Chronic 3; H412 EUH071 |
|--|--------------|--|

Pour l'explication des abréviations voir rubrique 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

- Conseils généraux : En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin.
Si les symptômes persistent ou en cas de doute, consulter un médecin.
- Protection pour les secouristes : Les secouristes doivent veiller à se protéger et utiliser l'équipement de protection individuelle recommandé lorsqu'un risque d'exposition existe (voir chapitre 8).
- En cas d'inhalation : En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais.
En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle.
En cas de difficultés respiratoires, mettre sous oxygène.
Faire immédiatement appel à une assistance médicale.
- En cas de contact avec la peau : En cas de contact, rincer immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes en retirant les vêtements et chaussures contaminés.
Faire immédiatement appel à une assistance médicale.
Laver les vêtements avant de les remettre.
Nettoyer méticuleusement les chaussures avant de les réutiliser.
- En cas de contact avec les yeux : En cas de contact, rincer les yeux immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes.
Retirer les lentilles de contact si on peut le faire facilement.
Faire immédiatement appel à une assistance médicale.
- En cas d'ingestion : En cas d'ingestion, NE PAS faire vomir.
En cas de vomissement, la personne doit se pencher en avant.
Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison.
Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau.
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Risques : Provoque des brûlures de l'appareil digestif.
Nocif en cas d'ingestion.

Dichlofenthion Formulation

Version 5.0 Date de révision: 04.04.2023 Numéro de la FDS: 1560323-00014 Date de dernière parution: 01.10.2022
Date de la première version publiée: 14.04.2017

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
Peut provoquer une allergie cutanée.
Provoque de graves lésions des yeux.
Peut irriter les voies respiratoires.
Susceptible d'induire des anomalies génétiques.
Peut provoquer le cancer en cas d'ingestion.
Susceptible de nuire au fœtus.
Risque avéré d'effets graves pour les organes.
Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
Corrosif pour les voies respiratoires.
Provoque de graves brûlures.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement : Effectuer un traitement symptomatique et d'appoint.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Eau pulvérisée
Mousse résistant à l'alcool
Dioxyde de carbone (CO₂)
Poudre chimique sèche

Moyens d'extinction inappropriés : Jet d'eau à grand débit

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, qui pourrait répandre le feu.
La distance de retour de flamme peut être considérable.
Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air.
Une exposition aux produits de combustion peut être dangereuse pour la santé.

Produits de combustion dangereux : Oxydes de carbone
Oxydes de métaux
Oxydes d'azote (NO_x)

5.3 Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers des pompiers : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome. Utiliser un équipement de protection individuelle.

Méthodes spécifiques d'extinction : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.
Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée.
Éloigner les contenants de la zone de feu si cela peut se faire

Dichlofenthion Formulation

Version 5.0 Date de révision: 04.04.2023 Numéro de la FDS: 1560323-00014 Date de dernière parution: 01.10.2022
Date de la première version publiée: 14.04.2017

sans risque.
Évacuer la zone.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Enlever toute source d'ignition.
Utiliser un équipement de protection individuelle.
Suivez les conseils de manipulation (voir chapitre 7) et les recommandations en matière d'équipement de protection (voir chapitre 8).

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter le rejet dans l'environnement.
Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité.
Empêcher l'épandage sur une vaste zone (p. ex., par confinement ou par des barrières anti-huile).
Retenir l'eau de lavage contaminée et l'éliminer.
Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Utiliser des outils ne provoquant pas d'étincelles.
Enlever avec un absorbant inerte.
Rabattre les gaz/les vapeurs/le brouillard à l'aide d'eau pulvérisée.
Pour les déversements importants, installer des digues ou d'autres méthodes de confinement pour empêcher la propagation du produit. Si le produit endigué peut être pompé, entreposer le produit récupéré dans un récipient approprié.
Nettoyer les substances résiduelles du déversement à l'aide d'un absorbant approprié.
Des réglementations locales ou nationales peuvent s'appliquer au déversement et à l'élimination de ce produit, de même qu'aux matériaux et objets utilisés pour le nettoyage. Vous devrez déterminer quelle réglementation est applicable. Les rubriques 13 et 15 de cette fiche de données de sécurité fournissent des informations concernant certaines exigences locales ou nationales.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Voir les rubriques: 7, 8, 11, 12 et 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures d'ordre technique : Voir les mesures techniques à la rubrique CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE.

Dichlofenthion Formulation

Version 5.0 Date de révision: 04.04.2023 Numéro de la FDS: 1560323-00014 Date de dernière parution: 01.10.2022
Date de la première version publiée: 14.04.2017

- Ventilation locale/totale : Si une ventilation suffisante n'est pas disponible, utiliser avec une ventilation locale par aspiration. Utiliser du matériel électrique, de ventilation et d'éclairage antidéflagrant.
- Conseils pour une manipulation sans danger : Eviter le contact avec la peau et les vêtements. Ne pas respirer les vapeurs. Ne pas avaler. Eviter tout contact avec les yeux. Se laver la peau soigneusement après manipulation. A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité, sur la base des résultats de l'évaluation de l'exposition du lieu de travail. Utiliser des outils ne provoquant pas d'étincelles. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Les personnes déjà sensibilisées et celles susceptibles de souffrir d'asthme, d'allergies, de maladies respiratoires chroniques ou récurrentes doivent consulter leur médecin concernant le travail avec des irritants ou des sensibilisants respiratoires. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Prenez soin de prévenir les déversements, les déchets et de minimiser les rejets dans l'environnement.
- Mesures d'hygiène : Si une exposition aux produits chimiques est probable pendant l'utilisation typique, fournir des systèmes de nettoyage oculaire et des douches de sécurité proches du lieu de travail. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Laver les vêtements contaminés avant de les remettre. Le fonctionnement efficace d'une installation devrait inclure l'examen des contrôles d'ingénierie, du matériel de protection adéquat, des procédures de déshabillage et de décontamination, de la surveillance de l'hygiène industrielle, de la surveillance médicale et de l'utilisation de contrôles administratifs.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

- Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Conserver dans des conteneurs proprement étiquetés. Garder sous clef. Conserver hermétiquement fermé. Conserver dans un endroit frais et bien ventilé. Stocker en tenant compte des législations nationales spécifiques. Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.
- Précautions pour le stockage en commun : Ne pas stocker avec les types de produits suivants :
Oxydants forts
Substances et mélanges autoréactifs
Peroxydes organiques
Matières solides inflammables
Liquides pyrophoriques
Matières solides pyrophoriques

Dichlofenthion Formulation

Version 5.0 Date de révision: 04.04.2023 Numéro de la FDS: 1560323-00014 Date de dernière parution: 01.10.2022
Date de la première version publiée: 14.04.2017

Substances et mélanges auto-échauffants
Substances et mélanges qui, au contact de l'eau, dégagent des gaz inflammables
Explosifs
Gaz
Substances et mélanges extrêmement toxiques

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : Donnée non disponible

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

| Composants | No.-CAS | Type de valeur (Type d'exposition) | Paramètres de contrôle | Base |
|--------------|---|------------------------------------|----------------------------------|------------|
| Ethylbenzène | 100-41-4 | VME | 50 ppm 220 mg/m ³ | CH SUVA |
| | Information supplémentaire: O toxicité et bruit, Possibilité d'intoxication par résorption transcutanée. Certaines substances pénètrent dans l'organisme non seulement par les voies respiratoires, mais également au travers de la peau. Il en résulte un accroissement notable de la charge toxique interne de l'individu exposé., National Institute for Occupational Safety and Health | | | |
| | | VLE | 50 ppm 220 mg/m ³ | CH SUVA |
| | Information supplémentaire: O toxicité et bruit, Possibilité d'intoxication par résorption transcutanée. Certaines substances pénètrent dans l'organisme non seulement par les voies respiratoires, mais également au travers de la peau. Il en résulte un accroissement notable de la charge toxique interne de l'individu exposé., National Institute for Occupational Safety and Health | | | |
| | | TWA | 100 ppm 442 mg/m ³ | 2000/39/EC |
| | Information supplémentaire: Identifie la possibilité d'absorption significative à travers la peau, Indicatif | | | |
| | | STEL | 200 ppm 884 mg/m ³ | 2000/39/EC |
| | Information supplémentaire: Identifie la possibilité d'absorption significative à travers la peau, Indicatif | | | |
| Xylène | 1330-20-7 | VME | 50 ppm 220 mg/m ³ | CH SUVA |
| | Information supplémentaire: Possibilité d'intoxication par résorption transcutanée. Certaines substances pénètrent dans l'organisme non seulement par les voies respiratoires, mais également au travers de la peau. Il en résulte un accroissement notable de la charge toxique interne de l'individu exposé., National Institute for Occupational Safety and Health, Institut National de Recherche et de Sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles | | | |
| | | VLE | 100 ppm | CH SUVA |

Dichlofenthion Formulation

Version 5.0 Date de révision: 04.04.2023 Numéro de la FDS: 1560323-00014 Date de dernière parution: 01.10.2022
Date de la première version publiée: 14.04.2017

| | | | | |
|----------------------|---|-----------------------------|----------------------------------|------------|
| | | | 440 mg/m ³ | |
| | Information supplémentaire: Possibilité d'intoxication par résorption transcutanée. Certaines substances pénètrent dans l'organisme non seulement par les voies respiratoires, mais également au travers de la peau. Il en résulte un accroissement notable de la charge toxique interne de l'individu exposé., National Institute for Occupational Safety and Health, Institut National de Recherche et de Sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles | | | |
| | | TWA | 50 ppm 221 mg/m ³ | 2000/39/EC |
| | Information supplémentaire: Identifie la possibilité d'absorption significative à travers la peau, Indicatif | | | |
| | | STEL | 100 ppm 442 mg/m ³ | 2000/39/EC |
| | Information supplémentaire: Identifie la possibilité d'absorption significative à travers la peau, Indicatif | | | |
| Dichlofenthion (ISO) | 97-17-6 | TWA | 20 µg/m ³ (OEB 3) | Interne |
| | Information supplémentaire: Peau | | | |
| | | limite d'essuyage | 200 µg/100 cm ² | Interne |
| Hydroxyde de sodium | 1310-73-2 | VME (poussières inhalables) | 2 mg/m ³ | CH SUVA |
| | Information supplémentaire: National Institute for Occupational Safety and Health, Occupational Safety and Health Administration, Si la VME a été respectée, il n'y a pas à craindre de lésions du fœtus. | | | |
| | | VLE (poussières inhalables) | 2 mg/m ³ | CH SUVA |
| | Information supplémentaire: National Institute for Occupational Safety and Health, Occupational Safety and Health Administration, Si la VME a été respectée, il n'y a pas à craindre de lésions du fœtus. | | | |
| Phénol | 108-95-2 | VME | 5 ppm 19 mg/m ³ | CH SUVA |
| | Information supplémentaire: Possibilité d'intoxication par résorption transcutanée. Certaines substances pénètrent dans l'organisme non seulement par les voies respiratoires, mais également au travers de la peau. Il en résulte un accroissement notable de la charge toxique interne de l'individu exposé., Substances préoccupantes pour l'homme en raison d'effets mutagènes possibles sur les cellules germinales humaines., National Institute for Occupational Safety and Health, Occupational Safety and Health Administration, Deutsche Forschungsgemeinschaft, Institut National de Recherche et de Sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles | | | |
| | | VLE | 5 ppm 19 mg/m ³ | CH SUVA |
| | Information supplémentaire: Possibilité d'intoxication par résorption transcutanée. Certaines substances pénètrent dans l'organisme non seulement par les voies respiratoires, mais également au travers de la peau. Il en résulte un accroissement notable de la charge toxique interne de l'individu exposé., Substances préoccupantes pour l'homme en raison d'effets mutagènes possibles sur les cellules germinales humaines., National Institute for Occupational Safety and Health, Occupational Safety and Health Administration, Deutsche Forschungsgemeinschaft, Institut National de Recherche et de Sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles | | | |

Dichlofenthion Formulation

Version 5.0 Date de révision: 04.04.2023 Numéro de la FDS: 1560323-00014 Date de dernière parution: 01.10.2022
Date de la première version publiée: 14.04.2017

| | | | | |
|----------|--|------|-------------------------------|-------------|
| | | TWA | 2 ppm 8 mg/m ³ | 2009/161/EU |
| | Information supplémentaire: Identifie la possibilité d'absorption significative à travers la peau, Indicatif | | | |
| | | STEL | 4 ppm 16 mg/m ³ | 2009/161/EU |
| | Information supplémentaire: Identifie la possibilité d'absorption significative à travers la peau, Indicatif | | | |
| m-Crésol | 108-39-4 | VME | 5 ppm 22 mg/m ³ | CH SUVA |
| | Information supplémentaire: Possibilité d'intoxication par résorption transcutanée. Certaines substances pénètrent dans l'organisme non seulement par les voies respiratoires, mais également au travers de la peau. Il en résulte un accroissement notable de la charge toxique interne de l'individu exposé., National Institute for Occupational Safety and Health, Occupational Safety and Health Administration, Institut National de Recherche et de Sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles | | | |
| | | VLE | 5 ppm 22 mg/m ³ | CH SUVA |
| | Information supplémentaire: Possibilité d'intoxication par résorption transcutanée. Certaines substances pénètrent dans l'organisme non seulement par les voies respiratoires, mais également au travers de la peau. Il en résulte un accroissement notable de la charge toxique interne de l'individu exposé., National Institute for Occupational Safety and Health, Occupational Safety and Health Administration, Institut National de Recherche et de Sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles | | | |
| p-Crésol | 106-44-5 | VME | 5 ppm 22 mg/m ³ | CH SUVA |
| | Information supplémentaire: Possibilité d'intoxication par résorption transcutanée. Certaines substances pénètrent dans l'organisme non seulement par les voies respiratoires, mais également au travers de la peau. Il en résulte un accroissement notable de la charge toxique interne de l'individu exposé., National Institute for Occupational Safety and Health, Occupational Safety and Health Administration, Institut National de Recherche et de Sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles | | | |
| | | VLE | 5 ppm 22 mg/m ³ | CH SUVA |
| | Information supplémentaire: Possibilité d'intoxication par résorption transcutanée. Certaines substances pénètrent dans l'organisme non seulement par les voies respiratoires, mais également au travers de la peau. Il en résulte un accroissement notable de la charge toxique interne de l'individu exposé., National Institute for Occupational Safety and Health, Occupational Safety and Health Administration, Institut National de Recherche et de Sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles | | | |

Valeurs limites biologiques d'exposition au poste de travail

| Nom de la substance | No.-CAS | Paramètres de contrôle | Heure d'échantillonnage | Base |
|---------------------|----------|--|--|--------|
| Ethylbenzène | 100-41-4 | acide mandélique + acide phénylglyoxylique: 600 | fin de l'exposition, de la période de travail | CH BAT |

Dichlofenthion Formulation

Version 5.0 Date de révision: 04.04.2023 Numéro de la FDS: 1560323-00014 Date de dernière parution: 01.10.2022
Date de la première version publiée: 14.04.2017

| | | | | |
|--------|-----------|--|---|--------|
| | | mg/g créatinine (Urine) | | |
| Xylène | 1330-20-7 | Acides méthylhip-puriques: 2 g/l (Urine) | fin de l'exposition, de la période de travail | CH BAT |
| Phénol | 108-95-2 | phénol: 250 mg/g créatinine (Urine) | fin de l'exposition, de la période de travail | CH BAT |
| | | phénol: 300.5 µmol/mmol créatinine (Urine) | fin de l'exposition, de la période de travail | CH BAT |

Dose dérivée sans effet (DNEL) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

| Nom de la substance | Utilisation finale | Voies d'exposition | Effets potentiels sur la santé | Valeur |
|---------------------|--------------------|----------------------|---------------------------------|--------------------------|
| Hydroxyde de sodium | Consommateurs | Inhalation | Long terme - effets locaux | 1 mg/m ³ |
| | Travailleurs | Inhalation | Long terme - effets locaux | 1 mg/m ³ |
| Goudron de bois | Travailleurs | Inhalation | | 70,53 mg/m ³ |
| | Consommateurs | Inhalation | | 355,56 mg/m ³ |
| Phénol | Consommateurs | Ingestion | | 10 mg/kg p.c./jour |
| | Travailleurs | Inhalation | Long terme - effets systémiques | 8 mg/m ³ |
| | Travailleurs | Inhalation | Aigu - effets locaux | 16 mg/m ³ |
| | Travailleurs | Contact avec la peau | Long terme - effets systémiques | 1,23 mg/kg p.c./jour |
| | Consommateurs | Inhalation | Long terme - effets systémiques | 1,32 mg/m ³ |
| | Consommateurs | Contact avec la peau | Long terme - effets systémiques | 0,4 mg/kg p.c./jour |
| | Consommateurs | Ingestion | Long terme - effets systémiques | 0,4 mg/kg p.c./jour |
| | Travailleurs | Inhalation | Long terme - effets systémiques | 3,5 mg/m ³ |
| m-Crésol | Travailleurs | Inhalation | Aigu - effets systémiques | 343 mg/m ³ |
| | Travailleurs | Contact avec la peau | Long terme - effets systémiques | 0,5 mg/kg p.c./jour |
| | Travailleurs | Contact avec la peau | Aigu - effets systémiques | 1,47 mg/kg p.c./jour |
| | Consommateurs | Inhalation | Long terme - effets systémiques | 0,75 mg/m ³ |
| | Consommateurs | Inhalation | Aigu - effets systémiques | 222 mg/m ³ |
| | Consommateurs | Contact avec la peau | Long terme - effets systémiques | 0,25 mg/kg p.c./jour |
| | Consommateurs | Contact avec la peau | Aigu - effets systémiques | 0,74 mg/kg p.c./jour |

Dichlofenthion Formulation

Version 5.0 Date de révision: 04.04.2023 Numéro de la FDS: 1560323-00014 Date de dernière parution: 01.10.2022
Date de la première version publiée: 14.04.2017

| | | | | |
|--------------|---------------|----------------------|---------------------------------|----------------------|
| | Consommateurs | Ingestion | Long terme - effets systémiques | 0,25 mg/kg p.c./jour |
| | Consommateurs | Ingestion | Aigu - effets systémiques | 0,74 mg/kg p.c./jour |
| p-Crésol | Travailleurs | Inhalation | Long terme - effets systémiques | 3,5 mg/m3 |
| | Travailleurs | Inhalation | Aigu - effets systémiques | 7 mg/m3 |
| | Travailleurs | Contact avec la peau | Long terme - effets systémiques | 0,5 mg/kg p.c./jour |
| | Travailleurs | Contact avec la peau | Aigu - effets systémiques | 1 mg/kg p.c./jour |
| | Consommateurs | Inhalation | Long terme - effets systémiques | 0,75 mg/m3 |
| | Consommateurs | Inhalation | Aigu - effets systémiques | 1,5 mg/m3 |
| | Consommateurs | Contact avec la peau | Long terme - effets systémiques | 0,25 mg/kg p.c./jour |
| | Consommateurs | Contact avec la peau | Aigu - effets systémiques | 0,5 mg/kg p.c./jour |
| | Consommateurs | Ingestion | Long terme - effets systémiques | 0,25 mg/kg p.c./jour |
| Xylène | Travailleurs | Inhalation | Long terme - effets systémiques | 221 mg/m3 |
| | Travailleurs | Inhalation | Aigu - effets systémiques | 442 mg/m3 |
| | Travailleurs | Inhalation | Long terme - effets locaux | 221 mg/m3 |
| | Travailleurs | Inhalation | Aigu - effets locaux | 442 mg/m3 |
| | Travailleurs | Contact avec la peau | Long terme - effets systémiques | 212 mg/kg p.c./jour |
| | Consommateurs | Inhalation | Long terme - effets systémiques | 65,3 mg/m3 |
| | Consommateurs | Inhalation | Aigu - effets systémiques | 260 mg/m3 |
| | Consommateurs | Inhalation | Long terme - effets locaux | 65,3 mg/m3 |
| | Consommateurs | Inhalation | Aigu - effets locaux | 260 mg/m3 |
| | Consommateurs | Contact avec la peau | Long terme - effets systémiques | 125 mg/kg p.c./jour |
| | Consommateurs | Ingestion | Long terme - effets systémiques | 12,5 mg/kg p.c./jour |
| Ethylbenzène | Travailleurs | Inhalation | Long terme - effets systémiques | 77 mg/m3 |
| | Travailleurs | Inhalation | Aigu - effets locaux | 293 mg/m3 |
| | Travailleurs | Contact avec la peau | Long terme - effets systémiques | 180 mg/kg p.c./jour |
| | Consommateurs | Inhalation | Long terme - effets systémiques | 15 mg/m3 |
| | Consommateurs | Ingestion | Long terme - effets systémiques | 1,6 mg/kg p.c./jour |

Dichlofenthion Formulation

Version 5.0 Date de révision: 04.04.2023 Numéro de la FDS: 1560323-00014 Date de dernière parution: 01.10.2022
Date de la première version publiée: 14.04.2017

Concentration prédite sans effet (PNEC) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

| Nom de la substance | Compartiment de l'Environnement | Valeur |
|---------------------|--------------------------------------|----------------------------------|
| Goudron de bois | Eau douce | 0,003 mg/l |
| | Eau de mer | 0,0003 mg/l |
| | Sédiment d'eau douce | 0,006 mg/kg poids sec (p.s.) |
| | Sédiment marin | 0,0006 mg/kg poids sec (p.s.) |
| | Sol | 0,002 mg/kg poids sec (p.s.) |
| Phénol | Eau douce | 0,0077 mg/l |
| | Eau de mer | 0,00077 mg/l |
| | Utilisation/rejet intermittent(e) | 0,031 mg/l |
| | Station de traitement des eaux usées | 2,1 mg/l |
| | Sédiment d'eau douce | 0,0915 mg/kg |
| | Sédiment marin | 0,00915 mg/kg |
| | Sol | 0,136 mg/kg |
| m-Crésol | Eau douce | 0,1 mg/l |
| | Eau de mer | 0,01 mg/l |
| | Utilisation/rejet intermittent(e) | 0,076 mg/l |
| | Station de traitement des eaux usées | 1,14 mg/l |
| | Sédiment d'eau douce | 0,71 mg/kg |
| | Sédiment marin | 0,071 mg/kg |
| | Sol | 0,0831 mg/kg |
| p-Crésol | Eau douce | 0,1 mg/l |
| | Eau de mer | 0,01 mg/l |
| | Utilisation/rejet intermittent(e) | 0,044 mg/l |
| | Station de traitement des eaux usées | 1,65 mg/l |
| | Sédiment d'eau douce | 0,85 mg/kg |
| | Sédiment marin | 0,085 mg/kg |
| | Sol | 0,111 mg/kg |
| Xylène | Eau douce | 0,327 mg/l |
| | Utilisation/rejet intermittent(e) | 0,327 mg/l |
| | Eau de mer | 0,327 mg/l |
| | Station de traitement des eaux usées | 6,58 mg/l |
| | Sédiment d'eau douce | 12,46 mg/kg poids sec (p.s.) |
| | Sédiment marin | 12,46 mg/kg poids sec (p.s.) |
| | Sol | 2,31 mg/kg poids sec (p.s.) |
| Ethylbenzène | Eau douce | 0,1 mg/l |
| | Eau douce - intermittent | 0,1 mg/l |
| | Eau de mer | 0,01 mg/l |
| | Station de traitement des eaux usées | 9,6 mg/l |
| | Sédiment d'eau douce | 13,7 mg/kg poids sec (p.s.) |
| | Sédiment marin | 1,37 mg/kg poids sec (p.s.) |
| | Sol | 2,68 mg/kg poids sec (p.s.) |

Dichlofenthion Formulation

| | | | |
|---------|-------------------|-------------------|--------------------------------------|
| Version | Date de révision: | Numéro de la FDS: | Date de dernière parution: |
| 5.0 | 04.04.2023 | 1560323-00014 | 01.10.2022 |
| | | | Date de la première version publiée: |
| | | | 14.04.2017 |

| | | |
|--|-------------------------------------|---------------------|
| | Oral(e) (Empoisonnement secondaire) | 20 Aliments mg / kg |
|--|-------------------------------------|---------------------|

8.2 Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique

Utilisez des moyens techniques appropriés et des technologies de fabrication pour contrôler les concentrations atmosphériques (connexions goutte à goutte moins rapides, par exemple). Tous les contrôles d'ingénierie devraient être mis en œuvre lors de la conception des installations et exploités conformément aux principes de BPF pour protéger les produits, les travailleurs et l'environnement.

Les technologies de confinement appropriées pour les contrôles des composés sont exigées pour contrôler à la source et pour empêcher la migration de composés vers des zones non contrôlées (par exemple, les dispositifs de confinement à face ouverte).

Minimiser la manipulation ouverte.

Utiliser du matériel électrique, de ventilation et d'éclairage antidéflagrant.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage : Portez des lunettes de sécurité avec écrans latéraux ou des lunettes.
Si l'environnement de travail ou l'activité impliquent des conditions poussiéreuses, des brouillards ou des aérosols, portez des lunettes appropriées.
Portez un masque facial ou une autre protection faciale complète, s'il y a un risque de contact direct du visage avec des poussières, des brouillards ou aérosols.

Protection des mains

Matériel : Gants résistant aux produits chimiques

Remarques : Prévoir deux paires de gants. Prenez note que le produit est inflammable, ce qui peut influencer sur le choix de la protection des mains.

Protection de la peau et du corps : Uniforme de travail ou veste de laboratoire.
Des vêtements supplémentaires doivent être utilisés selon la tâche à accomplir (des manchons, un tablier, des gants à manchette, une combinaison jetable, par exemple) afin d'éviter les surfaces exposées de la peau.
Utilisez des techniques de déshabillage appropriées pour retirer les vêtements potentiellement contaminés.

Protection respiratoire : Si une ventilation locale par aspiration adéquate n'est pas disponible ou si l'évaluation de l'exposition démontre des expositions au-delà des lignes directrices recommandées, utiliser une protection respiratoire.

Filtre de type : L'équipement doit être conforme à la norme EN SN 14387
Type mixte protégeant des particules et des vapeurs organiques (A-P)

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat physique : liquide visqueux
Couleur : foncée, brun

Dichlofenthion Formulation

Version 5.0 Date de révision: 04.04.2023 Numéro de la FDS: 1560323-00014 Date de dernière parution: 01.10.2022
Date de la première version publiée: 14.04.2017

| | | |
|---|---|---|
| Odeur | : | forte |
| Seuil olfactif | : | Donnée non disponible |
| Point de fusion/point de congélation | : | Donnée non disponible |
| Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition | : | Donnée non disponible |
| Inflammabilité (solide, gaz) | : | Non applicable |
| Inflammabilité (liquides) | : | Non applicable |
| Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure | : | Donnée non disponible |
| Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure | : | Donnée non disponible |
| Point d'éclair | : | 30 °C |
| Température d'auto-inflammation | : | Donnée non disponible |
| Température de décomposition | : | Donnée non disponible |
| pH | : | Non applicable |
| Viscosité | : | |
| Viscosité, cinématique | : | Donnée non disponible |
| Solubilité(s) | : | |
| Hydrosolubilité | : | Donnée non disponible |
| Coefficient de partage: n-octanol/eau | : | Non applicable |
| Pression de vapeur | : | Donnée non disponible |
| Densité relative | : | Donnée non disponible |
| Densité | : | 1.009 - 1.051 g/cm ³ (20 °C) |
| Densité de vapeur relative | : | Donnée non disponible |
| Caractéristiques de la particule | : | |
| Taille des particules | : | Non applicable |

9.2 Autres informations

| | | |
|------------------------|---|--|
| Explosifs | : | Non explosif |
| Propriétés comburantes | : | La substance ou le mélange n'est pas classé comme comburant. |

Dichlofenthion Formulation

Version 5.0 Date de révision: 04.04.2023 Numéro de la FDS: 1560323-00014 Date de dernière parution: 01.10.2022
Date de la première version publiée: 14.04.2017

Taux d'évaporation : Donnée non disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Non classé comme danger de réactivité.

10.2 Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Liquide et vapeurs inflammables.
Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.
Peut réagir avec les agents oxydants forts.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Chaleur, flammes et étincelles.

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Oxydants

10.6 Produits de décomposition dangereux

On ne connaît pas de produits de décomposition dangereux.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Informations sur les voies d'exposition probables : Inhalation
Contact avec la peau
Ingestion
Contact avec les yeux

Toxicité aiguë

Nocif en cas d'ingestion.

Produit:

Toxicité aiguë par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë: 1.713 mg/kg
Méthode: Méthode de calcul

Toxicité aiguë par inhalation : Estimation de la toxicité aiguë: > 20 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère de test: vapeur
Méthode: Méthode de calcul

Toxicité aiguë par voie cutanée : Estimation de la toxicité aiguë: > 2.000 mg/kg
Méthode: Méthode de calcul

Dichlofenthion Formulation

Version 5.0 Date de révision: 04.04.2023 Numéro de la FDS: 1560323-00014 Date de dernière parution: 01.10.2022
Date de la première version publiée: 14.04.2017

Composants:

Goudron de bois:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 2.000 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 423
Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de toxicité orale aiguë

Colophane:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 2.800 mg/kg
Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Rat): > 2.000 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 402
Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de toxicité aiguë par la peau

Goudron de houille (charbon):

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 1.700 mg/kg
Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin): > 5.000 mg/kg

Ethylbenzène:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 3.500 mg/kg
Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): 17,8 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère de test: vapeur
Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin): > 5.000 mg/kg

Xylène:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 3.523 mg/kg
Méthode: Directive 67/548/CEE, Annexe V, B.1.
Toxicité aiguë par inhalation : Estimation de la toxicité aiguë: 11 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère de test: vapeur
Méthode: Avis d'expert
Remarques: Basé sur la réglementation nationale ou régionale.
Toxicité aiguë par voie cutanée : Estimation de la toxicité aiguë: 1.100 mg/kg
Méthode: Avis d'expert
Remarques: Basé sur la réglementation nationale ou régionale.

Dichlofenthion (ISO):

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 172 mg/kg

Dichlofenthion Formulation

Version 5.0 Date de révision: 04.04.2023 Numéro de la FDS: 1560323-00014 Date de dernière parution: 01.10.2022
Date de la première version publiée: 14.04.2017

DL50 (Rat): 270 mg/kg
Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): 1,75 mg/l
Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Rat): 355 mg/kg
DL50 (Lapin): 6.000 mg/kg

Hydroxyde de sodium:

Toxicité aiguë par inhalation : Evaluation: Corrosif pour les voies respiratoires.

Phénol:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 650 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 401
Estimation de la toxicité aiguë (Humain): 140 - 290 mg/kg
Méthode: Avis d'expert
Toxicité aiguë par inhalation : CL0 (Rat): 0,9 mg/l
Durée d'exposition: 8 h
Atmosphère de test: poussières/brouillard
Evaluation: Corrosif pour les voies respiratoires.
Estimation de la toxicité aiguë (Humain): > 0,9 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère de test: poussières/brouillard
Méthode: Avis d'expert
Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin): 660 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 402
Estimation de la toxicité aiguë (Humain): 300 mg/kg
Méthode: Avis d'expert

m-Crésol:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 121 mg/kg
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires
Toxicité aiguë par inhalation : Evaluation: Corrosif pour les voies respiratoires.
Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin): 301 mg/kg
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

p-Crésol:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 172 - 250 mg/kg
Toxicité aiguë par inhalation : Evaluation: Corrosif pour les voies respiratoires.

Dichlofenthion Formulation

Version 5.0 Date de révision: 04.04.2023 Numéro de la FDS: 1560323-00014 Date de dernière parution: 01.10.2022
Date de la première version publiée: 14.04.2017

|| Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin): 213 - 426 mg/kg

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Provoque de graves brûlures.

Composants:

Goudron de bois:

|| Espèce : Epiderme humain reconstitué (RHE)
|| Méthode : OCDE ligne directrice 439

|| Espèce : Epiderme humain reconstitué (RHE)
|| Méthode : OCDE ligne directrice 431

|| Résultat : Irritation de la peau

Colophane:

|| Espèce : Lapin
|| Méthode : OCDE ligne directrice 404
|| Résultat : Pas d'irritation de la peau

Goudron de houille (charbon):

|| Espèce : Lapin
|| Résultat : Irritation légère de la peau

Xylène:

|| Espèce : Lapin
|| Résultat : Irritation de la peau

Dichlofenthion (ISO):

|| Résultat : Irritation légère de la peau
|| Remarques : Selon les données provenant de composants similaires

Hydroxyde de sodium:

|| Résultat : Corrosif après 3 minutes d'exposition ou moins

Phénol:

|| Espèce : Lapin
|| Résultat : Corrosif après 3 minutes à 1 heure d'exposition

m-Crésol:

|| Espèce : Lapin
|| Résultat : Corrosif après 3 minutes à 1 heure d'exposition

p-Crésol:

|| Espèce : Lapin
|| Résultat : Corrosif après 3 minutes à 1 heure d'exposition

Dichlofenthion Formulation

Version 5.0 Date de révision: 04.04.2023 Numéro de la FDS: 1560323-00014 Date de dernière parution: 01.10.2022
Date de la première version publiée: 14.04.2017

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Provoque de graves lésions des yeux.

Composants:

Goudron de bois:

|| Résultat : Irritant pour les yeux, réversible en 7 jours

Colophane:

|| Espèce : Lapin
|| Méthode : OCDE ligne directrice 405
|| Résultat : Pas d'irritation des yeux

Goudron de houille (charbon):

|| Espèce : Humain
|| Résultat : Effets irréversibles sur les yeux

Xylène:

|| Espèce : Lapin
|| Résultat : Irritant pour les yeux, réversible en 21 jours

Hydroxyde de sodium:

|| Résultat : Effets irréversibles sur les yeux
|| Remarques : Sur base de la corrosivité cutanée.

Phénol:

|| Espèce : Lapin
|| Méthode : OCDE ligne directrice 405
|| Résultat : Effets irréversibles sur les yeux

m-Crésol:

|| Espèce : Lapin
|| Résultat : Effets irréversibles sur les yeux

p-Crésol:

|| Espèce : Lapin
|| Résultat : Effets irréversibles sur les yeux

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisation cutanée

Peut provoquer une allergie cutanée.

Sensibilisation respiratoire

Non classé sur la base des informations disponibles.

Dichlofenthion Formulation

Version 5.0 Date de révision: 04.04.2023 Numéro de la FDS: 1560323-00014 Date de dernière parution: 01.10.2022
Date de la première version publiée: 14.04.2017

Composants:

Goudron de bois:

| | | |
|--------------------|---|---|
| Type de Test | : | Essai de stimulation locale des ganglions lymphatiques (LLNA) |
| Voies d'exposition | : | Contact avec la peau |
| Espèce | : | Souris |
| Méthode | : | OCDE ligne directrice 429 |
| Résultat | : | positif |
| Evaluation | : | Taux de sensibilisation de la peau bas à modéré, probable ou prouvé, chez l'homme |

Colophane:

| | | |
|------------|---|---|
| Evaluation | : | Sensibilisation de la peau probable ou prouvée chez l'homme |
| Remarques | : | Basé sur la réglementation nationale ou régionale. |

Goudron de houille (charbon):

| | | |
|--------------------|---|---|
| Type de Test | : | Essai de stimulation locale des ganglions lymphatiques (LLNA) |
| Voies d'exposition | : | Contact avec la peau |
| Espèce | : | Souris |
| Méthode | : | OCDE ligne directrice 429 |
| Résultat | : | positif |
| Remarques | : | Selon les données provenant de composants similaires |
| Evaluation | : | Sensibilisation de la peau probable ou prouvée chez l'homme |

Xylène:

| | | |
|--------------------|---|---|
| Type de Test | : | Essai de stimulation locale des ganglions lymphatiques (LLNA) |
| Voies d'exposition | : | Contact avec la peau |
| Espèce | : | Souris |
| Résultat | : | négatif |

Dichlofenthion (ISO):

| | | |
|--------------------|---|--|
| Voies d'exposition | : | Dermale |
| Evaluation | : | Ne provoque pas de sensibilisation de la peau. |
| Résultat | : | Sensibilisateur faible |
| Remarques | : | Selon les données provenant de composants similaires |

Hydroxyde de sodium:

| | | |
|--------------------|---|---|
| Type de Test | : | Test patch d'application cutanée répétée sur l'humain (HRIPT) |
| Voies d'exposition | : | Contact avec la peau |
| Résultat | : | négatif |

Phénol:

| | | |
|--------------|---|-----------------|
| Type de Test | : | Test de Buehler |
|--------------|---|-----------------|

Dichlofenthion Formulation

Version 5.0 Date de révision: 04.04.2023 Numéro de la FDS: 1560323-00014 Date de dernière parution: 01.10.2022
Date de la première version publiée: 14.04.2017

Voies d'exposition : Contact avec la peau
Espèce : Cochon d'Inde
Méthode : OCDE ligne directrice 406
Résultat : négatif

p-Crésol:

Type de Test : Test de Draize
Voies d'exposition : Contact avec la peau
Espèce : Cochon d'Inde
Résultat : négatif

Mutagénicité sur les cellules germinales

Susceptible d'induire des anomalies génétiques.

Composants:

Goudron de bois:

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)
Méthode: OCDE ligne directrice 471
Résultat: négatif

Colophane:

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)
Méthode: OCDE ligne directrice 471
Résultat: négatif

Type de Test: Essai in vitro de mutation génique sur cellules de mammifères
Méthode: OCDE ligne directrice 476
Résultat: négatif

Type de Test: Test d'aberration chromosomique in vitro
Méthode: OCDE ligne directrice 473
Résultat: négatif

Goudron de houille (charbon):

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)
Méthode: OCDE ligne directrice 471
Résultat: positif
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

Mutagénicité sur les cellules germinales- Evaluation : Résultat(s) positif(s) de tests de mutagénicité in vivo sur des cellules somatiques de non-mammifères, soutenus par des résultats positifs de tests in vitro d'études de mutagénicité.
Remarques: Basé sur la réglementation nationale ou régionale.

Ethylbenzène:

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)

Dichlofenthion Formulation

Version 5.0 Date de révision: 04.04.2023 Numéro de la FDS: 1560323-00014 Date de dernière parution: 01.10.2022
Date de la première version publiée: 14.04.2017

Résultat: négatif

Type de Test: Essai in vitro de mutation génique sur cellules de mammifères
Méthode: OCDE ligne directrice 476
Résultat: négatif

Type de Test: Test d'aberration chromosomique in vitro
Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Type de Test: Essai de synthèse non programmée de l'ADN (UDS) sur des hépatocytes de mammifères in vivo
Espèce: Souris
Voie d'application: Inhalation
Méthode: OCDE ligne directrice 486
Résultat: négatif

Xylène:

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)
Résultat: négatif

Type de Test: Test d'aberration chromosomique in vitro
Résultat: négatif

Type de Test: Essai in vitro de mutation génique sur cellules de mammifères
Résultat: négatif

Type de Test: Essai in vitro d'échange de chromatides-sœurs sur cellules de mammifère
Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Type de Test: Essai de mutation létale dominante chez le rongeur (cellule germinale) (in vivo)
Espèce: Souris
Voie d'application: Contact avec la peau
Résultat: négatif

Phénol:

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test d'aberration chromosomique in vitro
Méthode: OCDE ligne directrice 473
Résultat: positif

Génotoxicité in vivo : Type de Test: Test de micronoyaux sur les érythrocytes de mammifères (test cytogénétique in vivo)
Espèce: Souris
Voie d'application: Injection intrapéritonéale
Méthode: OCDE ligne directrice 474
Résultat: positif
Remarques: Annexe VI de 1272/2008

Mutagénicité sur les cellules : Résultat(s) positif(s) de tests de mutagénicité in vivo sur des

Dichlofenthion Formulation

Version 5.0 Date de révision: 04.04.2023 Numéro de la FDS: 1560323-00014 Date de dernière parution: 01.10.2022
Date de la première version publiée: 14.04.2017

gemmales- Evaluation cellules somatiques de mammifères.

m-Crésol:

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test d'aberration chromosomique in vitro
Méthode: OCDE ligne directrice 473
Résultat: positif

Type de Test: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)
Méthode: OCDE ligne directrice 471
Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Type de Test: Mutagenicité (Essai cytogénétique in vivo sur la moelle osseuse de mammifère - Analyse chromosomique)
Espèce: Souris
Voie d'application: Ingestion
Méthode: OCDE ligne directrice 475
Résultat: négatif

p-Crésol:

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test d'aberration chromosomique in vitro
Méthode: OCDE ligne directrice 473
Résultat: positif

Type de Test: Essai in vitro de mutation génique sur cellules de mammifères
Méthode: OCDE ligne directrice 476
Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Type de Test: Essai de mutation létale dominante chez le rongeur (cellule germinale) (in vivo)
Espèce: Souris
Voie d'application: Ingestion
Méthode: OCDE ligne directrice 478
Résultat: négatif

Cancérogénicité

Peut provoquer le cancer en cas d'ingestion.

Composants:

Goudron de houille (charbon):

Espèce : Souris
Voie d'application : Ingestion
Durée d'exposition : 2 années
Résultat : positif

Cancérogénicité - Evaluation : Résultats positifs des études épidémiologiques chez l'homme (par voie orale)
Remarques: Basé sur la réglementation nationale ou régionale.

Dichlofenthion Formulation

Version 5.0 Date de révision: 04.04.2023 Numéro de la FDS: 1560323-00014 Date de dernière parution: 01.10.2022
Date de la première version publiée: 14.04.2017

Ethylbenzène:

Espèce : Rat
Voie d'application : Inhalation (vapeur)
Durée d'exposition : 104 semaines
Résultat : positif
Remarques : Le mécanisme et le mode d'action peuvent ne pas être pertinents pour l'être humain.

Xylène:

Espèce : Rat
Voie d'application : Ingestion
Durée d'exposition : 103 semaines
Résultat : négatif

Phénol:

Espèce : Souris
Voie d'application : Ingestion
Durée d'exposition : 103 semaines
Méthode : OCDE ligne directrice 451
Résultat : négatif

m-Crésol:

Espèce : Souris, mâles
Voie d'application : Ingestion
Durée d'exposition : 105 semaines
Résultat : équivoque
Remarques : Selon les données provenant de composants similaires

Espèce : Souris, femelle
Voie d'application : Ingestion
Durée d'exposition : 106 - 107 semaines
Résultat : positif
Remarques : Selon les données provenant de composants similaires

Cancérogénicité - Evaluation : Les éléments de preuve apportés ne permettent pas le classement comme cancérogène

p-Crésol:

Espèce : Souris
Voie d'application : Ingestion
Durée d'exposition : 106 - 107 semaines
Résultat : négatif
Remarques : Selon les données provenant de composants similaires

Toxicité pour la reproduction

Susceptible de nuire au fœtus.

Composants:

Colophane:

Dichlofenthion Formulation

Version 5.0 Date de révision: 04.04.2023 Numéro de la FDS: 1560323-00014 Date de dernière parution: 01.10.2022
Date de la première version publiée: 14.04.2017

Effets sur la fertilité : Type de Test: Étude de toxicité à doses répétées combinées avec test de dépistage de toxicité de reproduction et/ou développement
Espèce: Rat
Voie d'application: Ingestion
Méthode: OCDE Ligne directrice 422
Résultat: négatif

Incidences sur le développement du fœtus : Type de Test: Développement embryo-fœtal
Espèce: Rat
Voie d'application: Ingestion
Méthode: OCDE ligne directrice 414
Résultat: négatif

Ethylbenzène:

Effets sur la fertilité : Type de Test: Test de la toxicité reproductive portant sur deux générations
Espèce: Rat
Voie d'application: Inhalation (vapeur)
Méthode: OCDE ligne directrice 416
Résultat: négatif

Incidences sur le développement du fœtus : Type de Test: Développement embryo-fœtal
Espèce: Rat
Voie d'application: Inhalation
Méthode: OCDE ligne directrice 414
Résultat: négatif

Xylène:

Effets sur la fertilité : Type de Test: Étude de toxicité pour la reproduction sur une génération
Espèce: Rat
Voie d'application: Inhalation (vapeur)
Résultat: négatif

Incidences sur le développement du fœtus : Type de Test: Développement embryo-fœtal
Espèce: Rat
Voie d'application: Inhalation (vapeur)
Résultat: négatif

Dichlofenthion (ISO):

Incidences sur le développement du fœtus : Type de Test: Développement
Espèce: Souris
Voie d'application: Intrapéritonéal
Toxicité pour le développement: LOAEL: 80 Poids corporel mg / kg
Résultat: Réduction du poids du fœtus., Embryotoxicité.
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

Type de Test: Développement

Dichlofenthion Formulation

Version 5.0 Date de révision: 04.04.2023 Numéro de la FDS: 1560323-00014 Date de dernière parution: 01.10.2022
Date de la première version publiée: 14.04.2017

Espèce: Rat
Voie d'application: Intrapéritonéal
Toxicité pour le développement: LOAEL: 10 Poids corporel mg / kg
Résultat: Réduction du poids du fœtus., Embryotoxicité., Aucune incidence tératogène.
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

Toxicité pour la reproduction : Susceptible de nuire au fœtus.
- Evaluation

Phénol:

Effets sur la fertilité : Type de Test: Test de la toxicité reproductive portant sur deux générations
Espèce: Rat
Voie d'application: Ingestion
Méthode: OCDE ligne directrice 416
Résultat: négatif

Incidences sur le développement du fœtus : Type de Test: Développement embryo-fœtal
Espèce: Souris
Voie d'application: Ingestion
Méthode: OCDE ligne directrice 414
Résultat: négatif

m-Crésol:

Effets sur la fertilité : Type de Test: Test de la toxicité reproductive portant sur deux générations
Espèce: Rat
Voie d'application: Ingestion
Résultat: négatif

Incidences sur le développement du fœtus : Type de Test: Étude de toxicité développementale prénatale (tératogénicité)
Espèce: Rat
Voie d'application: Ingestion
Résultat: négatif

p-Crésol:

Effets sur la fertilité : Type de Test: Test de la toxicité reproductive portant sur deux générations
Espèce: Rat
Voie d'application: Ingestion
Résultat: négatif

Incidences sur le développement du fœtus : Type de Test: Développement embryo-fœtal
Espèce: Rat
Voie d'application: Ingestion
Résultat: négatif

Dichlofenthion Formulation

Version 5.0 Date de révision: 04.04.2023 Numéro de la FDS: 1560323-00014 Date de dernière parution: 01.10.2022
Date de la première version publiée: 14.04.2017

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Peut irriter les voies respiratoires.
Risque avéré d'effets graves pour les organes.
Corrosif pour les voies respiratoires.

Composants:

Goudron de houille (charbon):

Voies d'exposition : Ingestion
Organes cibles : Système nerveux
Evaluation : Des effets significativement dangereux pour la santé sont démontrés chez les animaux à des concentrations de 300 mg/kg de poids corporel ou moins.

Xylène:

Evaluation : Peut irriter les voies respiratoires.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Composants:

Goudron de houille (charbon):

Organes cibles : Voies respiratoires
Evaluation : Des effets significativement dangereux pour la santé sont démontrés chez les animaux à des concentrations >0,02 à 0,2 mg/l/6h/d.

Voies d'exposition : Inhalation (poussière/buée/fumée)
Organes cibles : Voies respiratoires
Evaluation : Des effets significativement dangereux pour la santé sont démontrés chez les animaux à des concentrations >0,02 à 0,2 mg/l/6h/d.

Ethylbenzène:

Voies d'exposition : Inhalation (vapeur)
Organes cibles : Système acoustique
Evaluation : Des effets significativement dangereux pour la santé sont démontrés chez les animaux à des concentrations >0,2 à 1 mg/l/6h/d.

Xylène:

Voies d'exposition : Inhalation (vapeur)
Organes cibles : Système acoustique
Evaluation : Des effets significativement dangereux pour la santé sont démontrés chez les animaux à des concentrations >0,2 à 1 mg/l/6h/d.

Dichlofenthion Formulation

Version 5.0 Date de révision: 04.04.2023 Numéro de la FDS: 1560323-00014 Date de dernière parution: 01.10.2022
Date de la première version publiée: 14.04.2017

Dichlofenthion (ISO):

Organes cibles : Système nerveux
Evaluation : Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
Remarques : Basé sur l'expérience humaine.

Phénol:

Organes cibles : Système nerveux central, Reins, Foie, Peau
Evaluation : Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Toxicité à dose répétée

Composants:

Colophane:

Espèce : Rat, mâle
NOAEL : 335 mg/kg
Voie d'application : Ingestion
Durée d'exposition : 90 jours
Méthode : OCDE ligne directrice 408

Ethylbenzène:

Espèce : Rat
LOAEL : 0,868 mg/l
Voie d'application : Inhalation (vapeur)
Durée d'exposition : 13 Sem.

Espèce : Rat
NOAEL : 75 mg/kg
LOAEL : 250 mg/kg
Voie d'application : Ingestion
Méthode : OCDE ligne directrice 408

Xylène:

Espèce : Rat
LOAEL : > 0,2 - 1 mg/l
Voie d'application : Inhalation (vapeur)
Durée d'exposition : 13 Sem.
Remarques : Selon les données provenant de composants similaires

Espèce : Rat
LOAEL : 150 mg/kg
Voie d'application : Ingestion
Durée d'exposition : 90 jours

Dichlofenthion (ISO):

Espèce : Rat
NOAEL : 0,75 mg/kg

Dichlofenthion Formulation

Version 5.0 Date de révision: 04.04.2023 Numéro de la FDS: 1560323-00014 Date de dernière parution: 01.10.2022
Date de la première version publiée: 14.04.2017

Voie d'application : Oral(e)
Durée d'exposition : 90 jr

Espèce : Chien
NOAEL : 0,75 mg/kg
Voie d'application : Oral(e)
Durée d'exposition : 90 jr

Phénol:

Espèce : Rat
LOAEL : 300 mg/kg
Voie d'application : Ingestion
Durée d'exposition : 90 jours
Méthode : OCDE ligne directrice 408

Espèce : Rat
NOAEL : $\geq 0,1$ mg/l
Voie d'application : Inhalation (vapeur)
Durée d'exposition : 74 jours

Espèce : Lapin
LOAEL : 260 mg/kg
Voie d'application : Contact avec la peau
Durée d'exposition : 18 jours

m-Crésol:

Espèce : Rat
NOAEL : 150 mg/kg
Voie d'application : Ingestion
Durée d'exposition : 13 Sem.
Méthode : OCDE ligne directrice 408

p-Crésol:

Espèce : Rat
NOAEL : 50 mg/kg
LOAEL : 175 mg/kg
Voie d'application : Ingestion
Durée d'exposition : 90 jours
Méthode : OCDE ligne directrice 408

Toxicité par aspiration

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Produit:

La substance ou le mélange est connu pour provoquer un risque de toxicité par aspiration chez l'homme ou doit être considéré comme s'il présentait un risque de toxicité par aspiration chez l'homme.

Dichlofenthion Formulation

Version 5.0 Date de révision: 04.04.2023 Numéro de la FDS: 1560323-00014 Date de dernière parution: 01.10.2022
Date de la première version publiée: 14.04.2017

Composants:

Ethylbenzène:

La substance ou le mélange est connu pour provoquer un risque de toxicité par aspiration chez l'homme ou doit être considéré comme s'il présentait un risque de toxicité par aspiration chez l'homme.

Xylène:

La substance ou le mélange est connu pour provoquer un risque de toxicité par aspiration chez l'homme ou doit être considéré comme s'il présentait un risque de toxicité par aspiration chez l'homme.

11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

Produit:

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Expérience de l'exposition humaine

Composants:

Dichlofenthion (ISO):

Contact avec la peau : Symptômes: irritant, effets sur le système nerveux central, sueurs
Remarques: Peut être absorbé par la peau.
Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Contact avec les yeux : Symptômes: rétrécissement des pupilles, effets sur le système nerveux central

Ingestion : Symptômes: Nausée, Diarrhée, Vomissements, sueurs, Lacrimation, rétrécissement des pupilles, Dépression du système nerveux central, Troubles digestifs, bronchospasme, effets sur le système nerveux central, Oedème

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Composants:

Goudron de bois:

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 28 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Dichlofenthion Formulation

Version 5.0 Date de révision: 04.04.2023 Numéro de la FDS: 1560323-00014 Date de dernière parution: 01.10.2022
Date de la première version publiée: 14.04.2017

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50 (Desmodemus subspicatus (algues vertes)): 17 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

EC10 (Desmodemus subspicatus (algues vertes)): 14 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Colophane:

Toxicité pour les poissons : LL50 (Danio rerio (poisson zèbre)): > 1 - 10 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Substance d'essai: Fraction adaptée à l'eau
Méthode: OCDE ligne directrice 203
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : EL50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 911 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Substance d'essai: Fraction adaptée à l'eau
Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : EL50 (Raphidocelis subcapitata (algue verte d'eau douce)): > 1.000 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Substance d'essai: Fraction adaptée à l'eau
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

NOELR (Raphidocelis subcapitata (algue verte d'eau douce)): 1.000 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Substance d'essai: Fraction adaptée à l'eau
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Toxicité pour les microorganismes : CE50 (boue activée): > 10.000 mg/l
Durée d'exposition: 3 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 209

Goudron de houille (charbon):

Toxicité pour les poissons : LL50 (Danio rerio (poisson zèbre)): > 250 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Substance d'essai: Fraction adaptée à l'eau
Méthode: OCDE ligne directrice 203
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : EL50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 2,8 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Substance d'essai: Fraction adaptée à l'eau
Méthode: OCDE Ligne directrice 202
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

Dichlofenthion Formulation

Version 5.0 Date de révision: 04.04.2023 Numéro de la FDS: 1560323-00014 Date de dernière parution: 01.10.2022
Date de la première version publiée: 14.04.2017

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : EL50 (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): 36 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 201
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

NOELR (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): 5 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 201
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

Ethylbenzène:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 4,2 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Méthode: OCDE ligne directrice 203

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 1,8 - 2,4 mg/l
Durée d'exposition: 48 h

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50 (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): 3,6 mg/l
Durée d'exposition: 96 h

NOEC (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): 3,4 mg/l
Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour les microorganismes : CE50 (Nitrosomonas sp.): 96 mg/l
Durée d'exposition: 24 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC: 0,96 mg/l
Durée d'exposition: 7 jr
Espèce: Ceriodaphnia dubia (puce d'eau)

Xylène:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 13,5 mg/l
Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): > 1 - 10 mg/l
Durée d'exposition: 24 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 202
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50 (Skeletonema costatum (diatomée marine)): 10 mg/l
Durée d'exposition: 72 h

Toxicité pour les microorganismes : NOEC : > 100 mg/l
Durée d'exposition: 3 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 209
Remarques: Selon les données provenant de composants

Dichlofenthion Formulation

Version 5.0 Date de révision: 04.04.2023 Numéro de la FDS: 1560323-00014 Date de dernière parution: 01.10.2022
Date de la première version publiée: 14.04.2017

| | |
|--|---|
| | similaires |
| Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique) | : NOEC: > 0,1 - < 1 mg/l Durée d'exposition: 35 jr Espèce: Danio rerio (poisson zèbre) Méthode: OCDE Ligne directrice 210 Remarques: Selon les données provenant de composants similaires |
| Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) | : EL10: > 1 - 10 mg/l Durée d'exposition: 21 jr Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie) Méthode: OCDE Ligne directrice 211 Remarques: Selon les données provenant de composants similaires |

Dichlofenthion (ISO):

| | |
|---|--|
| Toxicité pour les poissons | : CL50 (Aucune espèce spécifiée): 0,64 mg/l Durée d'exposition: 96 h Méthode: OCDE ligne directrice 203 CL50 (Lepomis macrochirus (Crapet arlequin)): 1,23 mg/l Durée d'exposition: 96 h Méthode: OCDE ligne directrice 203 |
| Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques | : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 0,0011 mg/l Durée d'exposition: 48 h Méthode: OCDE Ligne directrice 202 |
| Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique) | : 100 |
| Facteur M (Toxicité chronique pour le milieu aquatique) | : 100 |

Phénol:

| | |
|---|--|
| Toxicité pour les poissons | : CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): 24,9 mg/l Durée d'exposition: 96 h |
| Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques | : CE50 (Ceriodaphnia dubia (puce d'eau)): 3,1 mg/l Durée d'exposition: 48 h |
| Toxicité pour les algues/plantes aquatiques | : CE50 (Selenastrum capricornutum (algue verte)): 61,1 mg/l Durée d'exposition: 96 h |
| Toxicité pour les microorganismes | : CI50 (Nitrosomonas sp.): 21 mg/l Durée d'exposition: 24 h |
| Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique) | : NOEC: 0,077 mg/l Durée d'exposition: 60 jr |
| Toxicité pour la daphnie et | : NOEC: 10 mg/l |

Dichlofenthion Formulation

Version 5.0 Date de révision: 04.04.2023 Numéro de la FDS: 1560323-00014 Date de dernière parution: 01.10.2022
Date de la première version publiée: 14.04.2017

les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique)

Durée d'exposition: 16 jr
Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie)

m-Crésol:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 8,6 mg/l
Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia pulex (Daphnie)): > 99,5 mg/l
Durée d'exposition: 48 h

Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique) : NOEC: 1,35 mg/l
Durée d'exposition: 32 jr
Espèce: Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC: 1 mg/l
Durée d'exposition: 21 jr
Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie)
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

p-Crésol:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 7,4 mg/l
Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 7,7 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Méthode: DIN 38412

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50 (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): 7,8 mg/l
Durée d'exposition: 48 h

EC10 (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): 2,3 mg/l
Durée d'exposition: 48 h

Toxicité pour les microorganismes : CI50 (Nitrosomonas sp.): 260 mg/l
Durée d'exposition: 24 h

Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique) : NOEC: 1,35 mg/l
Durée d'exposition: 32 jr
Espèce: Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC: 1 mg/l
Durée d'exposition: 21 jr
Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie)

12.2 Persistance et dégradabilité

Composants:

Goudron de bois:

Dichlofenthion Formulation

Version 5.0 Date de révision: 04.04.2023 Numéro de la FDS: 1560323-00014 Date de dernière parution: 01.10.2022
Date de la première version publiée: 14.04.2017

Biodégradabilité : Résultat: Difficilement biodégradable.
Biodégradation: 47 %
Durée d'exposition: 28 jr
Méthode: OCDE Ligne directrice 301 B

Colophane:

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.
Biodégradation: 71 %
Durée d'exposition: 28 jr
Méthode: OCDE ligne directrice 301D

Ethylbenzène:

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.
Biodégradation: 70 - 80 %
Durée d'exposition: 28 jr

Xylène:

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.
Biodégradation: > 70 %
Durée d'exposition: 28 jr
Méthode: OCDE ligne directrice 301F
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

Phénol:

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.
Biodégradation: 62 %
Durée d'exposition: 10 jr
Méthode: OCDE Ligne directrice 301C

m-Crésol:

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.
Biodégradation: 90 %
Durée d'exposition: 28 jr
Méthode: OCDE ligne directrice 301D

p-Crésol:

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.
Biodégradation: 100 %
Durée d'exposition: 8 jr

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Composants:

Goudron de bois:

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 0,2 - 2,02

Dichlofenthion Formulation

Version 5.0 Date de révision: 04.04.2023 Numéro de la FDS: 1560323-00014 Date de dernière parution: 01.10.2022
Date de la première version publiée: 14.04.2017

Colophane:

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: > 3 - 6,2
Méthode: OCDE Ligne directrice 117

Goudron de houille (charbon):

Coefficient de partage: n-octanol/eau : Remarques: Donnée non disponible

Ethylbenzène:

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 3,6

Xylène:

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 3,16
Remarques: Calcul

Dichlofenthion (ISO):

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 5,14

Phénol:

Bioaccumulation : Espèce: Poisson
Facteur de bioconcentration (FBC): 17,5
Méthode: OCDE ligne directrice 305

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 1,47

m-Crésol:

Bioaccumulation : Espèce: Leuciscus idus(Ide)
Facteur de bioconcentration (FBC): 17 - 20

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 1,96

p-Crésol:

Bioaccumulation : Espèce: Leuciscus idus(Ide)
Facteur de bioconcentration (FBC): 17 - 20
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 1,94

12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Produit:

Evaluation : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des

Dichlofenthion Formulation

Version 5.0 Date de révision: 04.04.2023 Numéro de la FDS: 1560323-00014 Date de dernière parution: 01.10.2022
Date de la première version publiée: 14.04.2017

niveaux de 0,1% ou plus.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Produit:

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

12.7 Autres effets néfastes

Donnée non disponible

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

| | | |
|-----------------------|---|--|
| Produit | : | Éliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur. Selon le catalogue européen des déchets (CED), le code de déchet n'est pas relatif au produit lui-même mais à son application. Le code de déchet doit être attribué par l'utilisateur, si possible en accord avec les autorités responsables pour l'élimination des déchets. Ne pas jeter les déchets à l'égout. |
| Emballages contaminés | : | Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage ou d'élimination. Les récipients vides conservent des résidus et peuvent être dangereux. Ne pas pressuriser, couper, souder, braser, percer, meuler ou exposer de tels conteneurs à la chaleur, aux flammes, à des étincelles ou à d'autres sources d'ignition. Ils peuvent exploser et causer des blessures et / ou la mort. Sauf indication contraire : éliminer comme produit non utilisé. |

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

| | | |
|------|---|---------|
| ADN | : | UN 2920 |
| ADR | : | UN 2920 |
| RID | : | UN 2920 |
| IMDG | : | UN 2920 |
| IATA | : | UN 2920 |

Dichlofenthion Formulation

Version 5.0 Date de révision: 04.04.2023 Numéro de la FDS: 1560323-00014 Date de dernière parution: 01.10.2022
Date de la première version publiée: 14.04.2017

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

| | | |
|-------------|---|---|
| ADN | : | LIQUIDE CORROSIF, INFLAMMABLE, N.S.A. (Hydroxyde de sodium, Ethylbenzène) |
| ADR | : | LIQUIDE CORROSIF, INFLAMMABLE, N.S.A. (Hydroxyde de sodium, Ethylbenzène) |
| RID | : | LIQUIDE CORROSIF, INFLAMMABLE, N.S.A. (Hydroxyde de sodium, Ethylbenzène) |
| IMDG | : | CORROSIVE LIQUID, FLAMMABLE, N.O.S. (Sodium hydroxide, Ethylbenzene, Dichlofenthion (ISO)) |
| IATA | : | Corrosive liquid, flammable, n.o.s. (Sodium hydroxide, Ethylbenzene) |

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

| | | |
|-------------|---|---|
| ADN | : | 8 |
| ADR | : | 8 |
| RID | : | 8 |
| IMDG | : | 8 |
| IATA | : | 8 |

14.4 Groupe d'emballage

| | | |
|-----------------------------------|---|----------|
| ADN | | |
| Groupe d'emballage | : | II |
| Code de classification | : | CF1 |
| Numéro d'identification du danger | : | 83 |
| Étiquettes | : | 8 (3) |
| ADR | | |
| Groupe d'emballage | : | II |
| Code de classification | : | CF1 |
| Numéro d'identification du danger | : | 83 |
| Étiquettes | : | 8 (3) |
| Code de restriction en tunnels | : | (D/E) |
| RID | | |
| Groupe d'emballage | : | II |
| Code de classification | : | CF1 |
| Numéro d'identification du danger | : | 83 |
| Étiquettes | : | 8 (3) |
| IMDG | | |
| Groupe d'emballage | : | II |
| Étiquettes | : | 8 (3) |
| EmS Code | : | F-E, S-C |
| IATA (Cargo) | | |
| Instructions de conditionnement | : | 855 |

Dichlofenthion Formulation

Version 5.0 Date de révision: 04.04.2023 Numéro de la FDS: 1560323-00014 Date de dernière parution: 01.10.2022
Date de la première version publiée: 14.04.2017

ment (avion cargo)
Instruction d' emballage (LQ) : Y840
Groupe d'emballage : II
Étiquettes : Corrosive, Flammable Liquids

IATA (Passager)

Instructions de conditionnement (avion de ligne) : 851
Instruction d' emballage (LQ) : Y840
Groupe d'emballage : II
Étiquettes : Corrosive, Flammable Liquids

14.5 Dangers pour l'environnement

ADN

Dangereux pour l'environnement : oui

ADR

Dangereux pour l'environnement : oui

RID

Dangereux pour l'environnement : oui

IMDG

Polluant marin : oui

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

La(Les) classification(s) de transport fournie(s) ici servent uniquement à des fins d'information et est(sont) basé(e)s sur les propriétés des matières non emballées, tel que décrit dans la fiche des caractéristiques de sécurité. Les classifications de transport peuvent varier selon le mode de transport, les tailles des emballages et les variations dans les réglementations régionales ou nationales.

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Remarques : Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Ordonnance sur la réduction des risques liés aux produits chimiques (ORRChim, SR 814.81) : Les conditions de limitation pour les annexes suivantes doivent être prises en compte:
Annexe 1.11 Substances liquides dangereuses
Goudron de houille (charbon): Annexe 1.15 Goudron,
Annexe 1.10 Substances cancérogènes, mutagènes ou toxiques pour la reproduction

REACH - Listes des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation (Article 59) : Non applicable
Ordonnance PIC, OPICChim (814.82) : Non applicable
Ordonnance sur la protection contre les accidents majeurs : Non applicable
Le seuil quantitatif selon l'ordonnance sur la protection : 2.000 kg

Dichlofenthion Formulation

| | | | |
|---------|-------------------|-------------------|--|
| Version | Date de révision: | Numéro de la FDS: | Date de dernière parution: 01.10.2022 |
| 5.0 | 04.04.2023 | 1560323-00014 | Date de la première version publiée: 14.04.2017 |

contre les accidents majeurs (OPAM 814.012)

Ordonnance sur la protection des eaux (OEaux 814.201)

Classe de pollution de l'eau : Classe A

Remarques: auto classification

Autres réglementations:

Article 13 Ordonnance sur la protection de la maternité (RS 822.111.52): Les femmes enceintes et les mères qui allaitent ne peuvent entrer en contact avec ce produit (cette substance / cette préparation) dans le cadre de leur travail que lorsque qu'il est établi sur la base d'une analyse de risques au sens de l'art. 63 OLT 1 (RS 822.111) qu'aucune menace concrète pour la santé de la mère et de l'enfant n'est présente ou que celle-ci peut être exclue grâce à des mesures de protection appropriées.

Article 4 alinéa 4 Ordonnance sur la protection des jeunes travailleurs (OLT 5, RS 822.115) et Article 1 lit. f Ordonnance du DEFR sur les travaux dangereux pour les jeunes (822.115.2) : Les jeunes en formation professionnelle initiale ne peuvent travailler avec ce produit (cette substance / cette préparation) que si cela est prévu dans l'ordonnance de formation professionnelle pour atteindre les buts de formation et que si les conditions du plan de formation et les limites d'âge applicables soient respectées. Les jeunes qui ne suivent pas de formation professionnelle initiale ne peuvent pas travailler avec ce produit (cette substance / cette préparation). Sont réputés jeunes gens les travailleurs des deux sexes âgés de moins de 18 ans. Le produit appartient au groupe chimique 1 selon l'Ordonnance sur les produits chimiques suisse (OChim 813.11).

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

AICS : non déterminé

DSL : non déterminé

IECSC : non déterminé

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Autres informations : Les points sur lesquels des modifications ont été apportées par rapport à la version précédente sont mis en évidence par deux lignes verticales dans le corps du présent document.

Texte complet pour phrase H

H225 : Liquide et vapeurs très inflammables.

H226 : Liquide et vapeurs inflammables.

H290 : Peut être corrosif pour les métaux.

H301 : Toxique en cas d'ingestion.

H302 : Nocif en cas d'ingestion.

H304 : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H311 : Toxique par contact cutané.

H312 : Nocif par contact cutané.

Dichlofenthion Formulation

Version 5.0 Date de révision: 04.04.2023 Numéro de la FDS: 1560323-00014 Date de dernière parution: 01.10.2022
Date de la première version publiée: 14.04.2017

| | | |
|--------|---|--|
| H314 | : | Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. |
| H315 | : | Provoque une irritation cutanée. |
| H317 | : | Peut provoquer une allergie cutanée. |
| H318 | : | Provoque de graves lésions des yeux. |
| H319 | : | Provoque une sévère irritation des yeux. |
| H331 | : | Toxique par inhalation. |
| H332 | : | Nocif par inhalation. |
| H335 | : | Peut irriter les voies respiratoires. |
| H341 | : | Susceptible d'induire des anomalies génétiques. |
| H350 | : | Peut provoquer le cancer en cas d'ingestion. |
| H361d | : | Susceptible de nuire au fœtus. |
| H370 | : | Risque avéré d'effets graves pour les organes. |
| H372 | : | Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. |
| H373 | : | Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. |
| H400 | : | Très toxique pour les organismes aquatiques. |
| H410 | : | Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. |
| H411 | : | Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. |
| H412 | : | Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. |
| EUH014 | : | Réagit violemment au contact de l'eau. |
| EUH071 | : | Corrosif pour les voies respiratoires. |

Texte complet pour autres abréviations

| | | |
|-----------------|---|---|
| Acute Tox. | : | Toxicité aiguë |
| Aquatic Acute | : | Danger à court terme (aigu) pour le milieu aquatique |
| Aquatic Chronic | : | Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique |
| Asp. Tox. | : | Danger par aspiration |
| Carc. | : | Cancérogénicité |
| Eye Dam. | : | Lésions oculaires graves |
| Eye Irrit. | : | Irritation oculaire |
| Flam. Liq. | : | Liquides inflammables |
| Met. Corr. | : | Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux |
| Muta. | : | Mutagenicité sur les cellules germinales |
| Repr. | : | Toxicité pour la reproduction |
| Skin Corr. | : | Corrosion cutanée |
| Skin Irrit. | : | Irritation cutanée |
| Skin Sens. | : | Sensibilisation cutanée |
| STOT RE | : | Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée |
| STOT SE | : | Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique |
| 2000/39/EC | : | Directive 2000/39/CE de la Commission relative à l'établissement d'une première liste de valeurs limites d'exposition professionnelle de caractère indicatif |
| 2009/161/EU | : | Europe. DIRECTIVE 2009/161/UE DE LA COMMISSION établissant une troisième liste de valeurs limites indicatives d'exposition professionnelle en application de la directive 98/24/CE du Conseil et portant modification de la directive |

Dichlofenthion Formulation

Version 5.0 Date de révision: 04.04.2023 Numéro de la FDS: 1560323-00014 Date de dernière parution: 01.10.2022
Date de la première version publiée: 14.04.2017

2000/39/CE de la Commission
CH BAT : Switzerland. Liste des VBT
CH SUVA : Suisse. Valeurs limites d'exposition aux postes de travail
2000/39/EC / TWA : Valeurs limites - huit heures
2000/39/EC / STEL : Limite d'exposition à court terme
2009/161/EU / TWA : Valeurs limites - huit heures
2009/161/EU / STEL : Limite d'exposition à court terme
CH SUVA / VME : valeur moyenne d'exposition
CH SUVA / VLE : valeur limite d'exposition calculée sur une courte durée

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; SVHC - substance extrêmement préoccupante; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TECL - Répertoire des produits chimiques existants en Thaïlande; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; UNRTDG - Recommandations des Nations Unies relatives au transport des marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

Information supplémentaire

Sources des principales données utilisées pour l'établissement de la fiche de données de sécurité : Données techniques internes, données provenant des FDS des matières premières, résultats de la recherche sur le portail eChem de l'OCDE et sur le site de l'Agence européenne des produits chimiques, <http://echa.europa.eu/>

Dichlofenthion Formulation

Version 5.0 Date de révision: 04.04.2023 Numéro de la FDS: 1560323-00014 Date de dernière parution: 01.10.2022
Date de la première version publiée: 14.04.2017

Classification du mélange:

| | |
|-------------------|-------|
| Flam. Liq. 3 | H226 |
| Acute Tox. 4 | H302 |
| Skin Corr. 1B | H314 |
| Eye Dam. 1 | H318 |
| Skin Sens. 1 | H317 |
| Muta. 2 | H341 |
| Carc. 1A | H350 |
| Repr. 2 | H361d |
| STOT SE 1 | H370 |
| STOT SE 3 | H335 |
| STOT RE 2 | H373 |
| Asp. Tox. 1 | H304 |
| Aquatic Acute 1 | H400 |
| Aquatic Chronic 1 | H410 |

Procédure de classification:

Sur la base de données ou de l'évaluation des produits

Méthode de calcul

Méthode de calcul

Méthode de calcul

Méthode de calcul

Méthode de calcul

Méthode de calcul

Méthode de calcul

Méthode de calcul

Méthode de calcul

Méthode de calcul

Méthode de calcul

Sur la base de données ou de l'évaluation des produits

Méthode de calcul

Méthode de calcul

Les points sur lesquels des modifications ont été apportées par rapport à la version précédentes sont mis en évidence par deux lignes verticales dans le corps du présent document.

Les renseignements fournis dans la présente fiche de données de sécurité (FDS) sont basés sur l'état de nos connaissances à la date de sa publication et sont donnés en toute bonne foi. Ces renseignements sont fournis à seul titre d'orientation pour que la manipulation, l'utilisation, la transformation, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet de la matière en question soient effectués en toute sécurité et ne sauraient donc être interprétés comme une garantie ou considérés comme des spécifications de qualité. Les renseignements fournis ne se réfèrent qu'à la matière spécifiée en haut de la présente fiche des données de sécurité FDS et peuvent ne pas s'appliquer lorsque cette matière est mélangée à d'autres ou qu'elle est transformée, sauf indication spécifiée dans le texte. Les utilisateurs de cette matière sont priés de réexaminer les informations et les recommandations fournies et de les adapter aux méthodes de manipulation, d'utilisation, de transformation et d'entreposage qu'ils comptent employer, en évaluant si possible la pertinence de la matière objet de la FDS à son stade final d'utilisation.

CH / FR